

## Changeons de point de vue sur l'eau !

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION NATIONALE  
VERS LES ÉLUS LOCAUX, ACTEURS DES TERRITOIRES

**2<sup>e</sup> volet :**  
Restaurer les rivières  
pour un bon état des eaux

Fin 2009, la France s'est dotée d'une stratégie ambitieuse pour la reconquête d'un bon état des eaux de nos rivières, lacs, nappes et littoral. Cette stratégie décrite dans les Sdage, les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux, s'inscrit dans une démarche européenne déclinée en France au travers du **Grenelle de l'environnement**.

Les acteurs de l'eau partagent cette ambition, au premier rang desquels **les collectivités locales et leurs élus** compte tenu de leurs responsabilités en matière de services d'eau potable et d'assainissement, de gestion du territoire, d'urbanisme, de gestion des inondations. Avec à leurs côtés leurs partenaires naturels, **les agences de l'eau, l'Onema et les services de l'Etat**.

Cette stratégie pour l'eau comprend des actions bien connues et traditionnelles, comme la lutte contre toutes les pollutions, qu'elles soient d'origine domestique, industrielle ou agricole, l'alimentation en eau potable, la solidarité urbain-rural. Mais d'autres mesures sont nouvelles et plus complexes à mettre en œuvre en raison de la multiplicité des acteurs concernés, de la diffusion des polluants, de la difficulté de conciliation des usages, de l'émergence de pressions nouvelles.

C'est le cas de la protection et de la **restauration des aires de captages d'eau potable** qui a fait l'objet du premier volet de la campagne **Changeons de point de vue sur l'eau !** pendant l'automne 2010.

C'est aussi le cas de la **restauration des rivières et de la continuité écologique** qui fait l'objet de ce 2<sup>e</sup> volet pendant le printemps 2011, de la protection des **zones humides**, de la gestion des cours d'eau et des espaces liés à l'eau dans les documents **d'urbanisme**, de la réduction des flux de **substances dangereuses**.

C'est pourquoi un changement de point de vue est aujourd'hui nécessaire, pour une approche plus globale et plus durable de la gestion de l'eau. Les agences de l'eau et l'Onema accompagnent les collectivités dans ce changement, porteur d'activités économiques nouvelles et d'attractivité pour les territoires. Sur le terrain, des collectivités locales et leurs élus, maires, présidents de syndicats... l'ont bien compris. Ils mettent en place **des actions remarquables pour la reconquête de l'eau et des milieux aquatiques**. La campagne **Changeons de point de vue sur l'eau !** donne un coup de projecteur sur certaines de ces actions.



## La cause de l'eau au service du développement des territoires

Avec la campagne nationale d'information **Changeons de point de vue sur l'eau !** les agences de l'eau et l'Onema, en lien avec le ministère chargé du développement durable, visent un double objectif :

> **favoriser l'émergence de projets d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques**, en mettant en valeur des exemples et des témoignages **d'élus**, montrant que les mesures préconisées dans le cadre du Grenelle et des Sdage sont **possibles et réalistes** ; de nombreuses expériences sont lancées dans les territoires mais elles restent insuffisantes pour atteindre les résultats de bon état des eaux ;

> **informer les élus locaux** des possibilités d'accompagnement que les agences de l'eau, l'Onema et les services de l'Etat leur offrent sur tous ces nouveaux sujets, que ce soit en matière de connaissances, de méthodologies, d'expertises techniques, ou de financements (aides).

Dans le cadre de leur **actuel programme d'intervention 2007-2012** (12,3 milliards d'euros), les **agences de l'eau** ont déjà prévu de consacrer **plus d'un tiers de leurs subventions pour la préservation et la remise en état des milieux aquatiques** et l'approvisionnement durable en eau de bonne qualité des générations présentes et futures; l'essentiel de ces financements publics accompagne l'action territoriale des collectivités.

## Les élus témoignent sur les actions de restauration des rivières

La 2<sup>e</sup> série de témoignages porte sur la restauration des rivières et montre la valeur ajoutée des actions pour l'eau comme levier pour un développement durable des territoires.

## Les enjeux

- retrouver des rivières vivantes, dynamiques et fonctionnelles, capables de rendre de multiples services
- réduire les pollutions liées aux eaux stagnantes et au réchauffement des eaux, restaurer les capacités d'auto-épuration des cours d'eau
- restaurer le transit des sédiments pour stopper l'enfoncement du lit des rivières
- préserver la biodiversité naturelle des cours d'eau et de leurs annexes
- rouvrir les rivières aux poissons migrateurs

## Les réponses

- effacer ou aménager les obstacles qui barrent le lit des rivières, abaisser la hauteur des ouvrages, ouvrir des échantures
- installer des dispositifs de franchissement pour les poissons, restaurer l'accès aux frayères
- recréer des méandres là où les cours d'eau ont été « rectifiés »
- diversifier les écoulements et les habitats
- redonner aux rivières des matériaux à charrier

